

MARCHES PRIVÉS DE TRAVAUX

POUVOIR ADJUDICATEUR : CENTRE NATIONAL DES ARTS DU CIRQUE -1, rue du cirque - 51000 CHALONS-EN-CHAMPAGNE
OBJET DU MARCHÉ : Restructuration d'un hangar en salles de formation

CONDITIONS RELATIVES AU MARCHÉ :

Modalités relatives au paiement : Délais de paiement est de 30 jours

Modalités de financement : Ressources extérieures publiques et ressources propres

ESTIMATION PREVISIONNELLE DES TRAVAUX T.C.E : 769 000,00 € HTVA

DELAI PREVISIONNEL DES TRAVAUX : 34 semaines dont 4 semaines de préparation

LIEU D'EXECUTION : 51 100 CHALONS EN CHAMPAGNE

DEMARRAGE PREVISIONNEL TCE : Janvier 2022

MARCHE EN LOTS SEPARES :

LOT 01 - Démolition Gros oeuvre

LOT 02 - Couverture Etanchéité

LOT 03 - Menuiseries extérieures-Serrurerie-charpente-bardage

LOT 04 - Cloisons -doublages -Menuiseries intérieures

LOT 05 - Chauffage ventilation -plomberie

LOT 06 - Electricité courants faibles courants forts

LOT 07 - Peinture sols souples

VARIANTES : Les variantes sont interdites.

LIEU OU L'ON PEUT DEMANDER LE DOSSIER DE CONSULTATION:

Le dossier peut être téléchargé sur le site : <https://www.proxilegales.fr/>

MONNAIE RETENUE : l'euro
LANGUE DANS LAQUELLE DOIVENT ETRE REDIGES LES OFFRES : Française.

DATE LIMITE DE RECEPTION DES OFFRES : Le lundi 08 novembre 2021-12 h

CONDITIONS D'ENVOI OU DE REMISE DES OFFRES

Les offres doivent être transmises par voie électronique à l'adresse suivante : <https://www.proxilegales.fr/>

Les modalités sont précisées dans le règlement de consultation.

JUSTIFICATIONS A PRODUIRE :

Pour leurs candidatures, les candidats auront à produire un dossier complet comprenant les pièces suivantes :

- La lettre de candidature conforme volet DC1 (dument complétée, datée et signée)

- La déclaration du candidat conforme volet DC2, dument complétée, datée et signée)

par la personne habilitée à engager la société.

Dans le cas où la personne qui signerait la déclaration pour le compte de l'entreprise candidate, ne serait pas le dirigeant de l'entreprise ou tout autre représentant de l'entreprise juridiquement habilité à l'engager, elle devra joindre à la candidature la preuve de sa capacité à engager la société, par la production d'une délégation de pouvoirs, établie par la personne juridiquement habilitée à engager l'entreprise. En cas d'absence de ce pouvoir ou d'une délégation qui ne serait pas en bonne et due forme, la candidature de l'entreprise sera rejetée sans être examinée.

- Des renseignements permettant d'évaluer les capacités professionnelles, techniques et financières du candidat et des

documents relatifs aux pouvoirs de la personne habilitée pour l'engager et à sa nationalité.

- Les attestations d'assurance responsabilité civile et décennale valables à la date de la présente consultation.

- Justificatif de l'inscription au Registre de la profession ou au Registre du Commerce.

- L'exécution des prestations correspondant à la présente consultation (liste de chantiers similaires datant de moins de 5 ans avec indication du Maître d'ouvrage, du lieu, de la durée du chantier et du montant de l'opération) L'effectif et la qualification de la structure pour les prestations de la présente consultation.

Pour justifier de ses capacités professionnelles, techniques et financières, le candidat peut demander que soient également prises en compte les capacités professionnelles, techniques et financières d'un ou de plusieurs sous-traitants. Dans ce cas, il doit justifier des capacités de ce ou ces sous-traitants et du fait qu'il en dispose pour l'exécution du marché.

Si le candidat est en redressement judiciaire, la copie du ou des jugements prononcés à cet effet.

Une déclaration sur l'honneur, dûment datée et signée par le candidat, pour justifier :

Qu'il a satisfait aux obligations fiscales et sociales ;

Qu'il n'a pas fait l'objet d'une interdiction de concourir ;

Une déclaration sur l'honneur pour justifier qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés aux articles L. 2141-1 à L. 2141-5 et L.2141-7 à L. 2141-10 du code de la commande publique et notamment qu'il est en règle au regard des articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail

L'attestation de visite obligatoire pour les lots suivants :

Lot 01 - Gros oeuvre

Lot 02 - Couverture Etanchéité

Lot 03 - Menuiserie extérieures

Lot 05 - CVC/Plomberie

Lot 06 - Electricité

Les candidats devront prendre rendez-vous auprès de Monsieur Elvin MALLET -Tél. 03 26 21 86 75

A l'issue de la visite, les candidats devront faire signer l'attestation de visite jointe au dossier.

Cette attestation devra impérativement être annexée à l'offre des candidats

DELAI DE VALIDITE DES OFFRES : 240 jours

CRITERES DE JUGEMENT DES OFFRES :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères de choix énoncés ci-après suivant la pondération indiquée (notation sur 20)

Valeur technique de l'offre (60%)

Prix (40%)

RENSEIGNEMENTS :

Les renseignements d'ordre technique pourront être obtenus auprès de :

Agence OMADA Architectes

Tél. 03.26.65.73.38

Les renseignements d'ordre administratif pourront être obtenus auprès de :

SC INGENIERIE (Mme CONDAMINE Christelle, AMO de l'opération)

Tél. 06.08.96.34.20

DATE D'ENVOI A LA PUBLICATION : le lundi 04 octobre 2021

Monsieur Gérard Fasoli, Directeur Général du CNAC